CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

New Orleans Great Northern R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 6:50 a m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiaire ..... 4:45 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 7:25 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 6:00 p m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 5:50 p m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiaire ..... 8:50 a m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 10:05 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 8:05 p m

Texas and Pacific R. R.

Station Union.

DEPART

Texas Express ..... 6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso ..... 12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 12:30 p m
Torras Local ..... 4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 7:00 p m

ARRIVEE

Texas Express ..... 7:10 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso ..... 3:35 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 3:35 a m
Torras Local ..... 11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 5:35 p m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal.

No. 2—			—No. 1
5:10 p m	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar. 8:05 a m
8:45 p m	Ar	Bâton-Rouge	Dép. 6:10 a m
8:30 p m	Dép	Bâton-Rouge	Ar. 5:05 a m
10:10 p m	Dép	Angola	Dép. 3:15 a m
1:37 a m	Dép	Mansura	Dép. 12:18 a m
6:40 a m	Ar	Alexandria	Dép. 11:05 p m
2:50 a m	Dép	Alexandria	Ar. 10:15 p m
4:15 a m	Dép	Aloha	Dép. 9:41 p m
7:30 a m	Ar	Shreveport	Dép. 5:34 p m
No. 6—			—No. 5
8:05 a m	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar. 7:05 p m
9:55 a m	Ar	Bâton-Rouge	Dép. 4:05 p m
00:00 a m	Dép	Bâton-Rouge	Ar. 4:00 p m
00:01 p m	Ar	Angola	Dép. 2:05 p m

Louisville and Nashville R. R.

Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 7:50 a m
Washington et New-York Malle ..... 8:15 p m
Birmingham et Cincinnati ..... 7:15 a m
Asheville Express ..... 8:55 p m
Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Pensacola et Jacksonville ..... 7:15 a m
Mobile Accommodation ..... 11:50 a m
Montgomery Accommodation ..... 7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion ..... 8:05 p m

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 9:35 p m
Washington et New-York Malle ..... 8:30 a m
Birmingham et Cincinnati ..... 9:50 p m
Asheville Express ..... 8:30 a m
Louisville et Cincinnati ..... 8:30 a m
Pensacola et Jacksonville ..... 9:50 p m
Mobile Accommodation ..... 5:15 p m
Montgomery Accommodation ..... 5:00 a m
Ocean Springs Accommodation ..... 11:30 a m
Gulf Coast Accommodation ..... 3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)
Dimanche Gulf Coast Excursion ..... 7.30 a m

Queen and Crescent R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

New York et Washington ..... 7:30 p m
Cincinnati et Asheville ..... 7:30 p m
St. Louis et Chicago ..... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville ..... 8:15 a m
St. Louis et Chicago ..... 8:15 a m
Meridian Accommodation ..... 5:00 a m
Meridian Local ..... 4:45 p m
Hattiesburg Local .....
Excursion du dimanche.
Carriere et points intermédiaire ..... 7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 9:40 a m
St. Louis et Chicago ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 10:10 p m
St. Louis et Chicago ..... 10:10 p m
Meridian Accommodation ..... 4:40 p m
Meridian Local .....
Hattiesburg Local ..... 8:10 a m
Excursion du dimanche.
Carriere et points intermédiaires ..... 7:25 p m

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Station Union.

DEPART

Delta Express ..... 7:15 a m
Memphis Fast Express ..... 8:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger ..... 4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express ..... 3:40 p m
Memphis Fast Express ..... 3:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger ..... 9:50 a m

Southern Pacific Company.

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires ..... 6:45 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire ..... 11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires ..... 3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires ..... 11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires ..... 5:05 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 6:30 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaires ..... 7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires ..... 11:00 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 6:30 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas et points intermédiaires ..... 6:05 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART

Tous les jours, excepté samedi et dimanche ..... 4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche ..... 8:05 a m
Samedi et dimanche ..... 5:30 p m
Excursion du dimanche seulement ..... 8:05 p m

ARRIVEE

Tous les jours ..... 9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche ..... 7:25 p m
Excursion du dimanche seulement ..... 7:35 p m

N. O., T. & M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, rue Canal.

"THE CALIFORNIA SPECIAL."

DEPART.

No. 1 — Houston, Galveston, Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco Phoenix et Brownsville ..... 7:40 p m

ARRIVEE.

No. 4 — Houston, Galveston, Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco, Phoenix et Brownsville ..... 9:20 p m

DEPART.

No. 3 — Bâton-Rouge, Opelousas, Beaumont, Houston, Corpus Christi, Brownsville et Nord Texas ..... 7:45 a m

"THE TEXAS LIMITED."

ARRIVEE.

No. 2 — Bâton-Rouge, Opelousas, Beaumont, Houston, Corpus Christi, Brownsville et Nord Texas ..... 8:00 a m

Illinois Central R. R.

Station Union.

DEPART

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:05 p m
Local Mail ..... 6:30 a m
Northern Express ..... 3:00 p m
McComb Accommodation ..... 5:40 p m
The Merry Widow ..... 3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 10:45 a m
Local Mail ..... 4:00 p m
Northern Express ..... 9:10 a m
McComb Accommodation ..... 8:45 a m
The Merry Widow ..... 10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m., et 11:15 p. m.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 7839 rue Burthe, au coin de la rue Lowerline, dans l'Ilet des rues Pine et Elm.

James A. Stewart vs. la Pine Grove Realty Company, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,110 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y trouvant ou y appartenant de quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément appelée Greenville et dans l'Ilet numéroté quatre-vingt-un, qui est borné par les rues Lowerline, Pine, Burthe et Elm, autrefois Troisième. Le dit lot est désigné par le numéro un sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Commagère, un notaire en cette ville, le 10me jour de mai, 1873, et formant le coin des rues Burthe et Lwoerline. Le dit lot mesure trente pieds de face sur la rue Burthe, par une profondeur et façade sur la dite rue Lowerline de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

L. DE POORTER,
Avocat pour le demandeur.
fév—43,19,26 mars—5,12,17,18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John F. A. Hebel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,573 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary Newson, veuve de John F. A. Hebel, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
A. J. PETERS, Avocat. mars—7,11,16

Succession de Calogero Polito.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,800 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Gregorio Cascio, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
CHARLES ROSEN, Avocat.
mars 3 7 12

Succession de Lulu Leontine Knopps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,124 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Joseph Joanen Sr., exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
WM. J. FORMENTO, L. DE POORTER, Avocats. mars 3 7 12

Succession de Richard Metherion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,299 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette propriété et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas D. Evans, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
G. G. EROMENBERGER, Avocat.
mars 10 14 19

Succession de Mme Euphemie Balder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,280 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Richard B. Maher, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
ROBERT O'CONNOR, Avocat.
mars 10 14 19

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Whitney-Central Trust and Savings Bank vs. James Scullen Realty Company.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 66,525 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 31 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sort y appartiennent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 501, borné par l'avenue Esplanade et les rues Villeré, Kerlerec et Marais, formant le coin de l'avenue Esplanade et de la rue Villeré, et mesurant en mesure américaine 33 pieds de face sur l'avenue Esplanade, par une profondeur de 153 pieds sur la rue Villeré, entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

FOSTER, MELLING, BRIAN & SAAL, Avocats pour la demanderesse.
fév 28—mars 6 12 18 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

U. Koen & Co. vs. Wm. M. Wren.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 66,631 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 18 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Le droit indivis, titre, part et intérêt et portion de W. M. Wren, dans et à la succession de Mary E. James, No. 111,480 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant. P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
FRANK BURNS,
Avocat pour le demandeur.
mars—7,12,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

U. Koen & Co. vs. Wm. M. Wren.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 66,632 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 18 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Le droit indivis, titre, part et intérêt et portion de W. M. Wren, dans et à la succession de Mary E. James, No. 111,480 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant. P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
FRANK BURNS,
Avocat pour le demandeur.
mars—7,12,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ernest A. Carrère vs. Joséphine Boulisse, Veuve.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 66,109 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique devant la porte principale de la Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour, rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Second District de cette ville, le LUNDI, 15 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Galvez, St. Pierre et Miro, laquelle dite propriété mesure trente (30) pieds de face sur la rue Orléans, par une profondeur de cinquante-sept (57) pieds et cinq (5) pouces et six (6) lignes, et est composée d'une partie du lot original numéro sept (7) sur un plan dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville, daté du 14 décembre 1844, et déposé en l'étude de Jules Mossy, ancien notaire public en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre fut acheté par la défenderesse en ceci, Joséphine Mourin Boulisse, veuve de Camille Boulisse, de la Acme Homestead Association, le 27 mars 1913, par acte pardevant Robert Legier, notaire public, enregistré dans le C. O. B. 262, folio 46.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
JUSTIN GREEN,
Avocat pour le demandeur.
fév—12,18,24 mars—1,7,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

A. W. Zilton vs. Daily Spokesman Publishing Co., Ltd.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 67,128 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux de la Daily Spokesman Publishing Co., Ltd., au coin des rues Gravier et Saratoga, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 20 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un bureau, deux tables, un classeur de bureau, un coffre fort en fer, six chaises, un petit table, une caisse basse, trois presses à imprimer, un lot de caractères d'imprimerie, une coupeuse à papier, un moteur, une pendule, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant. P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
mars 9 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Eilen R. Henry vs. A. J. Jackson et James Stewart.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 67,605 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face l'entrée principale de la nouvelle bâtisse de cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de la ville, le LUNDI, 29 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Quatrième District de la ville, désigné par le numéro onze dans l'Ilet 434, borné par les rues S. Johnson, B. Prieur, Première et l'avenue Jackson. Le dit lot mesure, d'après un plan de C. Uncas Lewis, daté le 15 décembre 1908, vingt-sept pieds, huit pouces et cinq lignes de face à l'avenue Jackson, par une profondeur de cent trois pieds, quatre pouces et trois lignes sur la rue S. Johnson, entre lignes parallèles, formant le coin de l'avenue Jackson et de la rue Johnson.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant. P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
JOHN T. WHITAKER,
Avocat pour la demanderesse.

L'adjudicateur devra, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

26 fév—5 9 16 23 30 mars

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Succession de Herminie Sylvester, veuve de Richard Thomas.

Cour Civile de District—No. 109,761—Division C.
Simple Cottage No. 2221 rue Havana,
Sera vendu à l'Enchère Publique, le
MERCREDI, 7 AVRIL 1915,
à midi, à la
Bourse des Propriétés Foncières,
No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, Encanteur, sera vendu aux enchères publiques à la date mentionnée ci-dessus, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte, le 23 février 1915, par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée et numérotée ci-dessus, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Un certain lot de terre, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui lui appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par la rue Havana, promenade de Londres (maintenant London avenue), la rue Force (maintenant Tonti) et la rue Liberaus (maintenant Miro), désigné comme lot 21 de l'ancien Ilet No. 35 (maintenant 1181), lequel lot mesure trente pieds de face sur la rue Havana, par une profondeur de cent vingt pieds.

Conditions: Comptant: Acte de vente devant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent du prix d'achat seront déposés au moment de l'adjudication.

JOHN J. DABRIEUX, Avocat.
STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
mars—3,7,14,21,28 avril—4,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Hemis Bro. Bag Company vs. Standard Guano & Chemical Manufacturing Company — No. 105,063 — Cour Civile de District, Division B. Un demi Ilet de terrain dans le Troisième District, aux enchères, JEUDI, 8 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, de la Louisiane, 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra à la vente à l'enchère publique à la date mentionnée ci-dessus, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 26 février 1915, jugement lu et signé en cour ouverte le 4 mars 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrit à savoir:

Un certain demi-Ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1925, borné par les rues Treasure, Touro, Abundance et Frenchmen, comprenant douze lots de terres désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24, lesquels forment le demi-Ilet qui mesure trois cent neuf pieds et onze pouces de face à la rue Treasure, la même largeur à l'arrière sur la ligne le séparant de l'autre moitié de l'Ilet, par une profondeur et face sur les rues Frenchmen et Touro, de cent cinquante neuf pieds, onze pouces et trois lignes, le tout comme il est désigné sur un plan de D'Hemecourt, voyer, daté le 5 février 1848, et déposé au bureau du shérif de la paroisse d'Orléans. Etant cette propriété acquise par la dite "Standard Guano & Chemical Manufacturing Company" de la "Standard Cotton Seed Oil Company" par un acte devant L. M. Janin, notaire, le 8 juin 1908.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur doit assumer le payement des taxes de 1915 et payer le montant de l'acte de vente, — le dit acte à être passé devant Jefferson C. Wenck, notaire à la Nouvelle-Orléans, — et à déposer dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur; pourvu que, au lieu de payer comptant, l'acquéreur aurait le droit et l'autorisation, s'il le fait connaître au moment de l'adjudication, de payer la moitié comptant et le solde (s'il y en a) à une année, depuis la date de l'adjudication, cette solde à être représentée par un billet à ordre, fait par l'acquéreur et par lui endossé, payable douze mois après date, avec un intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au payement complet, l'acquéreur s'engage lui-même à payer toutes les taxes, et, en cas de procès ou de litige, cinq pour cent, sur le montant du dit billet et intérêts comme honoraires d'avocats, et payement du dit billet, intérêts, taxes et honoraires d'avocats et tous les coûts à être garantis par le lien et hypothèque spéciale du vendeur sur la propriété, l'acte de vente et hypothèque contenant la condition "de non aliénation" et toutes les clauses usuelles de sécurité. STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats.
W. W. BOUDEN, Liquidateur.
mars—7,14,21,28 avril—4,7

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

722 RUE CONSTANTINOPLE, ENTRE LES RUES CONSTANCE ET LAUREL.

Succession d'Edward Norman — No. 111,065 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteur, bureau No. 341 rue Carondelet — JEUDI, 25 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu, et signé, le 17 février 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, et désigné par le No. 19, dans l'Ilet No. 176, borné par les rues Constantinople, Laurel, Marengo et Constance (anciennement Live Oak) d'après un croquis et un certificat d'arpentage faits par C. A. De Armas, député voyer de la ville, daté le 26 juillet 1890, et annexé, pour référence à un acte passé devant A. Hero, Jr., ancien notaire, le 13 juin 1892. D'après le dit croquis le lot mesure vingt-huit pieds, dix pouces, trois lignes sur la rue Constantinople, cent vingt pieds en profondeur du côté de la rue Constance; du côté de la rue Laurel il a une première profondeur de cent dix pieds, alors il revient à angle droit vers la rue Constance quatorze pieds, cinq pouces, deux lignes et à une autre profondeur de dix pieds pour obtenir quatorze pieds, cinq pouces, une ligne dans à la ligne à l'arrière.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a, sujet à un crédit d'un an, ou d'un de deux ans, au gré de l'acquéreur, les billets portant un intérêt de huit pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication, jusqu'au payement complet. Les acquéreurs devront payer en sus et au-delà de leurs enchères, toutes les taxes dûs pour l'année 1915, le coût des certificats, le taux d'intérêt et les impôts et les frais de l'acte de vente devant F. J. Dreyfous, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

A. D. DANZIGER, Avocat.
fév—21,28 mars—7,14,21,28

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Emile Bagnetto.

No. 107,723—Cour Civile de District—Division B. Par Louis Hufft, Encanteur, Bureau 808 rue Perdido, le JEUDI, 1er avril, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et en soumission à un ordre rendu le 24 février 1915 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, situés dans le premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 604, borné par les rues White, Banks, Broad et Baudin, désignés par les numéros 4 et 5 d'après un croquis du dit Ilet fait par S. G. Del Isle, architecte et voyer, de cette ville, le 28 février 1893, et annexé à un acte passé devant Omar Villeré, notaire, le 30 avril 1903, d'après lequel les dits lots mesurent chacun 32 pieds de face sur la rue Broad, par 120 pieds, 2 pouces et 2 lignes en profondeur sur la ligne les séparant des lots 3 et 4, 120 pieds, 6 pouces, 6 lignes en profondeur sur la ligne les séparant des lots Nos. 4 et 5, et 120 pieds, 11 pouces et 2 lignes en profondeur sur la ligne les séparant des lots 5 et 6.

Etant le reliquat de la propriété qui avait été acquise par le défunt Emile Bagnetto de W. R. Irby, le 7 mars 1907, par acte devant Frederick Deibel, notaire, et enregistré dans le livre 213 du Bureau des Aliénations, page 562.

Termes et Conditions: Comptant; les acquéreurs payeront en sus de leur enchère les taxes pour l'année 1914, aussi le coût de tous les certificats nécessaires pour le transfert en règle du titre aussi bien que le coût de l'acte de vente, à être passé devant A. J. Peters, notaire, et feront un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
808 rue Perdido.
fév 12—mars 7 14 21 28—avril 1er

VENTES AUX ENCHERES.

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No. 4537 rue Dauphine, à l'encan, JEUDI, 18 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Succession de Katherine Schmidt, Veuve de Ignatz Kruppenbacher — No. 111,016 — Cour Civile de District, Div. B.

D'après et en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 11 février 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque sorte, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No. 236, borné par les rues Dauphine (autrefois Grands Hommes), Bourgogne, Kentucky (ou Alexandre) et Mathilde (ou Japonica), mesurant plus ou moins quatre vingt quatre pieds, quatre pouces de face sur la rue Grands Hommes ou Dauphine, par trente-sept pieds, huit pouces de profondeur, borné sur le côté inférieur par la ligne de division des tracts Andry et Tiblier, sur le côté supérieur près de la rue Alexander ou Kentucky, par la propriété de N. Kramer ou les ayant droit. Les améliorations comprennent un cottage simple, contenant quatre chambres.

TERMES ET CONDITIONS — La moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an, la proportion de crédit de la dite vente devant être attestée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénant et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et l'assurance transférée au détenteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1914, et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur pour lier la vente. L'acte de vente devra être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
GABRIEL FERNANDEZ,
Avocat pour le pétitionnaire.
fév—14,21,28 mars—7,14,18

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No. 339 rue Carondelet.

MARDI, 16 mars 1915, à 11 heures a. m., sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la liquidation du magasin "Art and Novelty", No. 111,497, sur les lieux No. 141 rue Bourbon. Vêtements de dames, installations, et comptes ouverts montant à $8,870.35, d'après l'inventaire.

Conditions: Comptant.
DART, KERNAN & DART, Avocats.
mars 4 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Paulsen. No. 111,250—Cour Civile de District Pour la Paroisse d'Orléans.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau No. 339 rue Carondelet.

JEUDI, 1er avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement daté le 24 février 1915, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, dans la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Le substantiel magasin en briques à deux étages et résidence 4336 et 4328 rue Magazine, contenant magasin et 3 chambres au rez-de-chaussée, et 5 chambres au 2e